



Divorce . separee depuis plus de 30 ans .aide juridique.

Par **Josephine**, le **28/02/2010 à 18:02**

Bonjour,
monsieur" je suis "separee" depuis" plus de 30 ans j'ai 69 ans et a la retraite" j'aimerais" savoir si je suis d'office" divorcee" es si j'ai droit a l'aide juridique" (ma retraite es de 1230euros par mois " dans l'attente d'une reponse...

Par **Marion2**, le **28/02/2010 à 18:12**

Bonjour,

Si une séparation de corps n'a pas été faite officiellement, vous êtes toujours mariée.

Si vous percevez 1230€ mensuels, vous n'avez pas droit à l'aide juridictionnelle.

Cordialement.